

aEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du JEUDI 31 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
Y Afférent	15
En exercice	15
Présents	13
Procurations	01
Qui ont pris part à la délibération	14
Pour	14
Contre	00
Abstention	00

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le **JEUDI 31 MARS 2022 à 17H30**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle CHABAUD, MAIRE.

Présents : Mmes et MM., CHABAUD Danielle, BONNET VAUCHEZ Danielle, BISSON Alex NANNINI Véronique, REGNIER Hélène, MATHIEU Nicole, GODART Annick, MARCILLON Marcel, CALEGARI Patrick, ROUSSELON Olivier, MISSONIER Jean-Marc, FUENTE Thomas, MOUCHE Wali.

Pouvoir : M. Guy PUCCIO à M. CALEGARI Patrick.

Absents : Mme BRAO Florence,

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Nicole

DELI : 332022

Objet : demande de subvention : association Les restaurants du Cœur

Madame le Maire informe que l'association les restaurants du Cœur des Alpes-Maritimes qui a pour objet de subvenir aux personnes les plus démunies sollicitent une subvention pour continuer de mener à bien leur mission.

Elle rappelle que depuis Décembre 2021, un camion itinérant dessert 2 fois par mois la commune de Roquestéron pour aider à l'heure actuelle une quarantaine de personnes. D'ici 2022/2023 la fréquence des rotations devrait être hebdomadaire grâce au démarrage du camion itinérant « type épicerie » dans les différentes vallées de l'arrière-pays Niçois

Compte tenu des éléments précités, elle propose d'octroyer la somme de 500€ de subvention à l'association . « Les Restaurants du Cœur ».

Le conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité de verser la somme de 500€ de subvention à l'association « Les restaurants du Cœur »

Le Maire,

Danielle CHABAUD

AR Prefecture

006-210601068-20220331-DELI332022-DE
Reçu le 05/04/2022
Publié le 05/04/2022

AR Prefecture

006-210601068-20220331-DELI332022-DE

Reçu le 05/04/2022

Publié le 05/04/2022